



AVIS AU PUBLIC

RÈGLEMENTS DE CIRCULATION TEMPORAIRES D'URGENCE EN VIGUEUR

L'Administration communale de Stadtbredimus informe que les règlements de circulation temporaires d'urgence suivants sont actuellement en vigueur sur le territoire de la Commune de Stadtbredimus :

Chaussée rétrécie dans la rue « Hamesgaass » à Greiveldange – délibération du Collège échevinal du 31 mars 2026

Pendant la journée du mardi, 7 avril 2026, à partir de 12.00 heures jusqu'à 17.00 heures, la rue « Hamesgaass » à Greiveldange est rétrécie devant la maison N°1A, en raison de travaux avec un camion-grue.

Stadtbredimus, le 31/03/2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

(s.)Robert BEISSEL
Bourgmestre

(s.)Marc WILGÉ
Secrétaire